EURL ABJ SERVICES

au capital de : 100 €

Siège social : 27 Chemin du Halage
76300 – Sotteville lès Rouen
RCS ROUEN B 801 498 775

PROCÈS VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

EN DATE DU 04 JUILLET 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre juillet à dix-sept heures,
Au siège social à Sotteville lès Rouen
L'associée unique de L'EURL ABJ SERVICES, au capital de € : 100, divisé en 20 parts de € : 5 chacune.

1°) à préalablement exposé ce qui suit :

en sa qualité d'associée unique de L'EURL ABJ SERVICES, la SARL AB JARDINS, représentée elle-même par son gérant Monsieur Aurélien BONNET a établi :

- Le procès-verbal de la nomination de la co-gérante,
- Pouvoirs en vue des formalités.

2°) a pris les décisions suivantes :

- Nomination de la co-gérante,

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'associée unique nomme co-gérante de l'EURL « ABJ SERVICES » à compter de ce jour pour une durée illimitée :

Madame Jennifer BELLI
née le 19 novembre 1984 à Toulon (83), de nationalité française
demeurant : 14 rue du Vieux Château – 76100 Rouen,

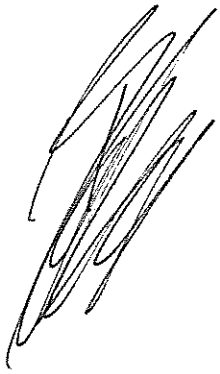
qui déclare accepter ces fonctions et affirme, en outre, qu'elle n'a fait l'objet d'aucune condamnation pénale ni sanction civile ou administrative de nature à lui interdire l'exercice d'une activité commerciale ou d'une profession.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'associée unique donne tout pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet de procéder à toutes formalités et publicités légales réglementaires.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'associée unique
La SARL AB JARDINS
Représentée par A. BONNET, gérant



Jennifer BELLI
« Bon pour acceptation des fonctions de co-gérante »

"Bon pour acceptation des fonctions de co-gérante"